



L. A. B. A.

Procès verbal de création de l'association : Les Amis du Bois des Aulnes

Ce samedi 12 avril à 15h00 se sont réunis chez Claude et Pierre Ebelin ; 4, rue du bois des aulnes 78910 ORGERUS les membres fondateurs de l'Association Les Amis du Bois des Aulnes. Après avoir lu les statuts de l'Association, ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité. Ils ont été paraphés par chacun des membres présents, en vue de leur transmission en sous-préfecture.

Puis, conformément aux statuts, les différents membres ont élu le bureau de l'association. Il s'agit de :

Hélène EBELIN, née le 10/04/1984 ; résidant 4, rue du Bois des Aulnes à 78910 Orgerus ; nommée Présidente

Julia BLANCHARD ; née le 15/04/1981 ; résidant 3, impasse du vieux colombier à 78910 Orgerus ; nommée Secrétaire

Caroline KOTERBA ; née le 05/07/1983 ; demeurant 5, rue Amédée Signoret à 13770 Venelles ; nommée Trésorière

Et
Julien VANDERSTRAETEN, né le 15/12/1982 ; demeurant 5, rue Amédée Signoret à 13770 Venelles ; nommé Responsable de site Internet.

Puis Hélène EBELIN a proposé les points suivants, tenants lieu de règlement intérieur :

Pour le moment, le siège administratif de l'association est fixé au même endroit que son siège social, à savoir : 4, rue du bois des aulnes 78910 ORGERUS.

L'Association est ouverte à tous, du moment qu'une demande écrite est rédigée, que l'adhésion est acceptée par le bureau, conformément aux statuts. Le montant de la cotisation annuelle pour 2008 est fixé à dix euros.

Pierre Ebelin est chargé de préparer et diffuser le bulletin d'adhésion. Les membres présents lors de l'assemblée générale constitutive sont membres de droit, du moment qu'est réglée leur cotisation.

Il est de même chargé de diffuser les statuts et différentes pièces à chacun des fondateurs afin que nul n'ignore les présentes.

Pierre Ebelin est chargé des formalités de création de l'association, déclaration en sous-préfecture, parution au journal officiel ainsi que de la déclaration du fichier adhérents à la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Les différents points sont adoptés à l'unanimité.

A 16h30, nul ne prenant plus la parole, ordre du jour épuisé, tous documents paraphés, Hélène EBELIN a levé la séance.

Orgerus, le 13 avril 2008

Les amis du bois des aulnes
C/° Hélène EBELIN
4, rue du Bois des Aulnes
78910 ORGERUS